

Fiche de poste

Intitulé du poste Educateur de jeunes enfants en contrat d'apprentissage
Autorité hiérarchique Directeur du multi accueil
Autorité fonctionnelle Collaboration avec l'ensemble de l'équipe de sa structure- l'ensemble des EJE de l'agglomération-la référente parentalité - la RSAI

DEFINITION DU POSTE

Le Service Petite Enfance, rattaché au Pôle Famille et Solidarités de la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien, regroupe 205 agents. Il assure la gestion de 13 structures multi-accueil réparties sur l'ensemble du territoire communautaire, ainsi que de 2 relais petite enfance.

Placée sous la responsabilité du directeur du multi-accueil, l'Éducatrice de Jeunes Enfants (EJE) contribue activement à la gestion quotidienne et au bon fonctionnement de l'établissement. Elle veille à garantir un accueil bienveillant, sécurisé et individualisé pour les enfants et leurs familles, en favorisant leur bien-être, leur développement et leur épanouissement.

Inscrite dans une logique de travail collaboratif et de réseau, elle travaille en lien étroit avec l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire (directeur, infirmier(ère), auxiliaires de puériculture, CAP petite enfance, agents techniques, cuisinier(ère), référente santé-accueil inclusif, référente parentalité), ainsi qu'avec les autres EJE de l'agglomération.

Elle incarne les valeurs du service public de la petite enfance et contribue, par son engagement et son expertise, à l'amélioration continue de la qualité d'accueil à l'échelle du territoire communautaire.

MISSIONS

- Accompagner le développement global, l'autonomie et la socialisation des enfants accueillis (0-3 ans).
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des projets éducatifs adaptés à l'âge et aux besoins des enfants.
- Participer à la mise en place d'un cadre sécurisant et bienveillant favorisant l'éveil, l'expérimentation et la découverte.
- Accompagner les familles dans leur parentalité en assurant une communication bienveillante et professionnelle.
- Faire le lien entre l'équipe et la direction afin de favoriser la cohésion d'équipe, la circulation de l'information et l'adhésion aux projets de la structure.

ACTIVITES PRINCIPALES

1. Accueil de l'enfant et de sa famille pour répondre à ses besoins
2. Observer les enfants afin de repérer leurs besoins, rythmes et comportements.
3. Élaborer et animer des activités pédagogiques et éducatives en lien avec le projet d'établissement.
4. Encadrer et accompagner l'équipe dans l'application du projet pédagogique.

5. Assurer la transmission des informations aux familles et à l'équipe (transmissions orales, écrites, bilans...).

6. Impulser et dynamiser le partenariat

COMPETENCES TECHNIQUES

- Connaissance approfondie du développement de l'enfant de 0 à 3 ans, des courants pédagogiques et des besoins des jeunes enfants
- Maîtrise des techniques d'observation et de conduite de projet.
- Connaissance de la législation en matière d'hygiène, santé et sécurité, maîtrise de la réglementation en vigueur dans le secteur de la petite enfance
- Capacité à rédiger des documents professionnels : bilans, projets pédagogiques, comptes rendus.
- Sensibilisation à l'inclusion des enfants en situation de handicap ou à besoins spécifiques.
- Communication et relationnel : Capacités d'écoute, de médiation et de communication auprès des équipes et des familles.

SAVOIR-FAIRE

- Animer des activités éducatives adaptées.
- Adapter sa posture selon les besoins des enfants, des familles et de l'équipe.
- Travailler en équipe pluridisciplinaire et coordonner des actions collectives.
- Favoriser l'écoute et la communication au sein de l'équipe.
- Transmettre clairement les consignes et informations de la direction.
- Accompagner et soutenir les professionnels dans leur posture éducative.

SAVOIR-ETRE

- Bienveillance, patience, empathie.
- Esprit d'équipe, diplomatie, sens du dialogue.
- Dynamisme et créativité.
- Capacité d'adaptation, sens de l'initiative.
- Posture de médiation, loyauté institutionnelle Esprit d'équipe et sens du service public.

SPECIFICITES

- > Contrat d'apprentissage
- > Rémunération selon grille apprentis
- > Travail en équipe et en réseau
- > Environnement de travail valorisant, axé sur le bien-être des enfants et des familles

CONTRAINTES

- > Horaires sur les amplitudes horaires de la crèche soit de 7h30 à 18h30.
- > Participation occasionnelle à des réunions d'équipe et analyse des pratiques professionnelles de 18h30 à 20h ou manifestations en soirée.

CANDIDATURES

Elles devront comporter une lettre de motivation faisant référence aux caractéristiques du poste proposé et un curriculum vitae et être adressées avant le 30 avril 2026 à :

Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien Service des Ressources Humaines 1717, Route d'Avignon 30200 BAGNOLS SUR CEZE
agglo@gardrhodanien.fr

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter les ressources humaines au
04.66.79.01.02.